
Vue d'ensemble

Activité, emploi, salaires et retraites : la convergence des situations entre hommes et femmes s'opère, mais parfois bien lentement

Valérie Albouy, Zohor Djider, Alice Mainguéné*

L'emploi féminin a augmenté d'un quart ces vingt dernières années, alors que celui des hommes est quasiment resté constant. Cette montée en puissance des femmes sur le marché du travail a été plus marquée en haut et en bas de l'échelle des postes. Les femmes, de plus en plus qualifiées, représentent aujourd'hui 39 % des cadres contre 30 % il y a vingt ans. Parallèlement, la structure de l'emploi non qualifié, qui regroupe un salarié sur cinq, a changé : de plus en plus tertiaire, cet emploi est également plus féminin qu'il y a vingt ans. Il est occupé à 62 % par des femmes aujourd'hui, contre 56 % en 1990. Les femmes restent par ailleurs surexposées au chômage, mais l'écart de situation avec les hommes diminue. Elles restent également trois fois plus souvent en sous-emploi que les hommes, sans que l'écart ne se réduise vraiment. Le marché du travail reste très clivé selon le sexe : peu de métiers approchent la parité et la mixité a progressé lentement depuis vingt ans, surtout dans les métiers les moins qualifiés. En matière de revenu salarial, l'écart entre hommes et femmes s'est quelque peu réduit, en passant de 29 % en 1991 à 25 % en 2009. Enfin, avec l'augmentation des durées cotisées par les femmes au fil des générations, les écarts de retraite se sont amenuisés. Cependant, les femmes devraient continuer à moyen terme de partir en retraite avec des pensions inférieures en moyenne à celles des hommes, du fait de la persistance des écarts de salaires.

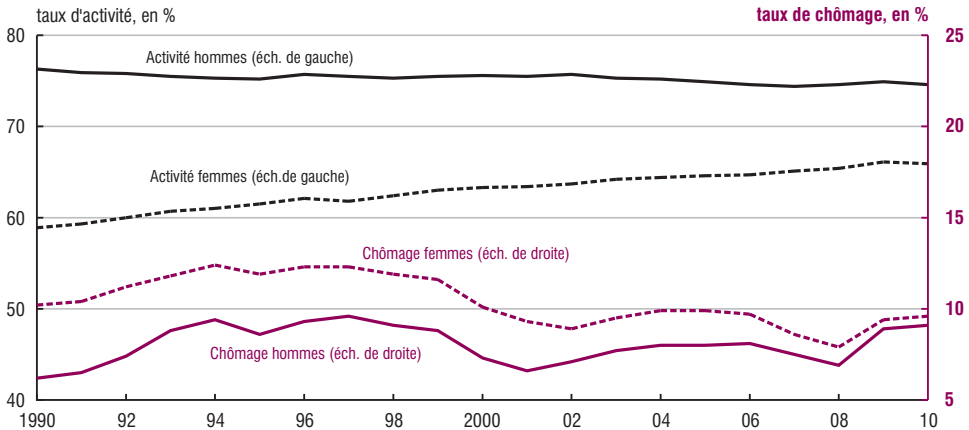
Depuis vingt ans, les femmes continuent de se porter de plus en plus sur le marché du travail et les taux d'activité des hommes et des femmes se rapprochent. L'écart de taux d'activité entre hommes et femmes était de 18 points en 1990, avec un taux d'activité de 76 % pour les hommes et de 59 % pour les femmes (*figure 1*). En 2010, l'écart est de 9 points, le taux d'activité des femmes étant de 66 % et celui des hommes de 75 %. Les vingt dernières années sont, de ce point de vue, dans le prolongement des tendances que l'on observe depuis le début des années 1960 : au début des années 1960, l'écart de taux d'activité entre hommes et femmes de 15 ans ou plus était de plus de 40 points¹ [Bordes, Guillemot, 1994]. Cette croissance de l'activité féminine devrait se poursuivre à moyen et long terme [Filatriau, 2011].

Entre 1990 et 2010, les taux d'activité des femmes ont augmenté pour toutes les classes d'âge, hormis pour les moins de 25 ans. En effet, avec l'allongement des scolarités, le taux d'activité des jeunes (hommes comme femmes) a baissé dans les années 1990. Cette baisse a été de même ampleur pour les hommes et les femmes ; elle s'est interrompue dans les années 2000 alors que les durées de scolarités se stabilisaient. À l'inverse, c'est parmi les femmes de 45-49 ans et celles de 50-54 ans que la hausse de l'activité féminine a été la plus marquée entre 1990 et 2010, les taux d'activité de ces femmes progressant de 17 et 20 points.

* Valérie Albouy, Zohor Djider, Alice Mainguéné, Insee.

1. Le concept d'activité est ici un peu différent : il est entendu au sens du recensement et porte sur les 15 ans ou plus. Il faut donc prendre ce chiffre comme un ordre de grandeur.

1. Taux d'activité et de chômage depuis 1990



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 à 64 ans.
 Source : Insee, enquêtes Emploi.

Les femmes se portent de plus en plus sur le marché du travail, se rapprochant des comportements d'activité des hommes, mais elles s'interrompent plus fréquemment que les hommes, notamment pour s'occuper de leurs enfants. Les écarts de participation au marché du travail sont plus importants aux âges où les personnes ont de jeunes enfants à charge ; entre 30 et 35 ans par exemple, 18 % des femmes sont inactives (au sens de l'activité professionnelle), contre 4 % des hommes en 2010. L'analyse des trajectoires professionnelles des unes et des autres montre par ailleurs que l'activité des femmes reste plus discontinuée que celle des hommes : 10 % des femmes âgées de 30 à 35 ans et en activité en 2003² ont été inactives au moins une fois dans les cinq années précédant 2003. Ce n'est le cas que de 3 % des hommes. Les dispositifs publics, tels que l'allocation parentale d'éducation, puis le complément de libre choix d'activité, proposant une allocation aux parents qui se retirent du marché du travail, sont en particulier presque exclusivement utilisés par des femmes³.

Sur l'ensemble des vingt dernières années, les femmes ont été plus exposées que les hommes au chômage. Entre 1990 et 2010, le taux de chômage des 15-64 ans a augmenté en France métropolitaine, passant de 8,0 % à 9,4 % de la population active. Les taux de chômage des femmes sont restés supérieurs à ceux des hommes, pour toutes les tranches d'âge. Le taux de chômage des hommes est généralement plus réactif que celui des femmes à la conjoncture de l'activité, à la hausse comme à la baisse. Mais ils se sont nettement rapprochés en tendance : avec des taux de chômage respectifs de 6,2 % et 10,2 %, l'écart entre hommes et femmes s'établissait à 4 points en 1990 ; il est de moins d'un point en 2010. Ce constat est encore plus marqué chez les plus jeunes. En effet, chez les 20-24 ans et les 25-29 ans, les écarts de taux de chômage entre hommes et femmes, qui se situaient dans une fourchette de 4 à 5 points en défaveur des femmes en 1990, sont presque nuls en 2010.

2. C'est la dernière année pour laquelle on dispose d'un calendrier rétrospectif aussi long, avant les données de la future enquête Formation et qualification professionnelle, qui devraient être disponibles en 2014.

3. Voir le dossier « Quelques mois après l'arrêt d'activité, la majorité des bénéficiaires d'un CLCA à taux plein retravaillent » dans cet ouvrage.

Toujours plus de femmes à temps partiel et en sous-emploi

L'emploi féminin est beaucoup plus fréquemment à temps partiel que l'emploi masculin : en 2010, 31 % des femmes salariées travaillent à temps partiel, contre 7 % de leurs collègues masculins. Entre 1990 et 2010, la proportion d'emplois à temps partiel a augmenté, passant de 12 % à 19 %. Cette augmentation est concentrée dans les années 1990, où les emplois à temps partiel bénéficiaient d'abattements de charges spécifiques. Elle va de pair avec le développement de certains emplois du tertiaire. Dans les années 2000, le taux de temps partiel se stabilise. Au total, la proportion de femmes à temps partiel a augmenté ces vingt dernières années, passant de 24 % en 1990 à 31 % en 2010. Cette progression du temps partiel et, dans une moindre mesure, du chômage sur la période relativise quelque peu la progression de l'activité féminine : mesuré en équivalent-temps plein, l'emploi féminin a progressé plus lentement sur vingt ans et surtout, à âge donné, il a cessé de progresser depuis la génération 1955 [Afsa, Buffeteau, 2006].

La surreprésentation des femmes dans l'emploi à temps partiel s'explique notamment par le fait qu'elles sont beaucoup plus soumises aux contraintes liées à la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle. Elle est aussi liée aux types d'emplois qu'elles occupent : le recours au temps partiel est fréquent dans les métiers peu qualifiés du tertiaire, exercés surtout par des femmes. On est donc loin d'un schéma où le temps partiel serait réservé à des femmes travaillant initialement à temps complet et décidant de passer à temps partiel pour s'occuper de leurs enfants. Dans une forte proportion, ce temps partiel est subi, si bien que les femmes et les hommes sur les postes correspondants sont en sous-emploi⁴. En 2010, 3 % des hommes et 9 % des femmes sont en sous-emploi. Ces parts ont progressé de 1 et 2 points par rapport à 1990. Elles ont fluctué sur la période et ont été à leur maximum en 1996-1997, où 4 % des hommes et 11 à 12 % des femmes étaient en sous-emploi. En 2010 comme en 1990, les plus jeunes, hommes comme femmes, sont particulièrement touchés par le sous-emploi. Les femmes sont par ailleurs largement majoritaires parmi les personnes en sous-emploi, puisqu'elles forment entre 69 % et 77 % des personnes dans cette situation sur la période.

Les formes particulières d'emploi concernent autant les femmes que les hommes

Les femmes sont plus concernées par les CDD, les hommes par l'intérim. Ceci s'explique beaucoup par le fait que les femmes sont plus nombreuses à travailler dans le secteur tertiaire et les hommes plus nombreux dans l'industrie. Comme pour le temps partiel, le taux de CDD progresse nettement dans les années 1990, avant de se stabiliser (voire de légèrement diminuer) dans les années 2000 (autour de 9 % de l'emploi salarié) [Amar, Baudrey, Prost, 2011]. Majoritairement féminins en 1990, les CDD le sont restés (57 % des CDD en 1990, 59 % en 2010).

À l'inverse, l'intérim est demeuré majoritairement masculin (autour de 70 %) sur la période. Le principal changement concerne l'âge des intérimaires : alors que l'intérim est traditionnellement plus présent chez les jeunes, on observe un certain vieillissement des intérimaires ces vingt dernières années.

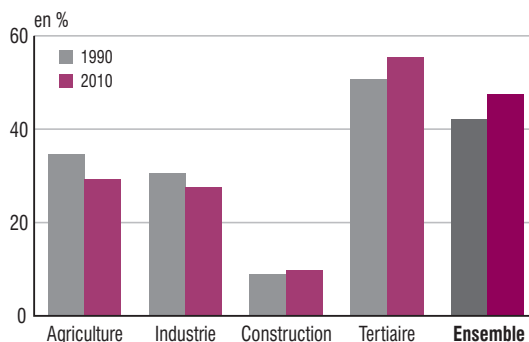
4. Situation qui comprend les personnes qui travaillent à temps partiel mais souhaitent travailler davantage et sont disponibles pour le faire (qu'elles soient activement en recherche d'un autre emploi ou non) et celles qui, quel que soit leur temps de travail, ont travaillé moins que d'habitude en raison de chômage partiel, ralentissement des affaires, réduction saisonnière d'activité ou mauvais temps.

Des grands secteurs d'activité moins mixtes qu'il y a vingt ans

Un emploi tertiaire de plus en plus féminin, un emploi industriel de plus en plus masculin : les clivages du marché du travail par grand secteur d'activité se sont renforcés ces vingt dernières années. En 2010, sept personnes sur dix travaillent dans le secteur tertiaire : 88 % des femmes et 64 % des hommes. C'est un secteur large qui recouvre à la fois, dans le secteur marchand, les activités informatiques et de communication, les services aux entreprises, aux particuliers et l'hôtellerie-restauration. Le tertiaire comprend aussi, dans le secteur non marchand, la santé et l'action sociale non marchande et les activités administratives. C'est aussi un secteur en expansion : le secteur tertiaire emploie aujourd'hui sept personnes en emploi sur dix (contre six sur dix il y a vingt ans).

La montée de l'activité féminine a accompagné cette expansion du tertiaire : en 2010, les femmes représentent 55 % des personnes qui y travaillent, contre 51 % il y a vingt ans (figure 2). Elles ont particulièrement bénéficié du développement des services à la personne, des créations d'emploi dans la fonction publique territoriale ou dans l'hôtellerie-restauration. L'emploi industriel, pour sa part, a reculé ces vingt dernières années : 19 % des hommes et 8 % des femmes en emploi travaillent dans ce secteur en 2010, contre 26 % et 16 % en 1990. Ce secteur, très masculin, l'est devenu encore plus : la part des femmes y a reculé de 3 points (31 % en 1990 contre 28 % en 2010). La part des personnes travaillant dans le secteur de la construction a peu varié : en 1990 comme en 2010, 7 % des actifs occupés travaillent dans ce secteur. Traditionnellement très masculin, ce secteur l'est un peu moins qu'il y a vingt ans : la part des femmes travaillant dans ce secteur est passée de 9 à 10 %. Enfin, la part des personnes travaillant dans le secteur de l'agriculture a diminué (de 6 % à 3 %). Le recul de l'emploi agricole va de pair avec un renforcement de la concentration d'hommes dans le secteur : déjà minoritaires (35 % des personnes en emploi dans ce secteur en 1990), les femmes le sont devenues encore plus (29 % en 2010).

2. Part des femmes dans les différents secteurs en 1990 et en 2010



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes en emploi de 15 ou plus.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

Des métiers plus qualifiés, surtout pour les femmes

Quel que soit le secteur d'activité, il y a peu de métiers proches de la parité. La segmentation du marché du travail au niveau des secteurs d'activité se retrouve au niveau des métiers. Elle fait écho aux différences de spécialités, options et filières dans les parcours scolaires des filles et des garçons. Ces vingt dernières années, la mixité au niveau des métiers a progressé quelque peu, mais pas de façon uniforme. Les métiers des services à la personne continuent d'accueillir presque exclusivement des femmes, ceux du bâtiment une très grande majorité d'hommes. À l'inverse, les femmes sont de plus en plus présentes dans des métiers qualifiés tels que celui de médecin, d'ingénieur et cadre technique, ainsi que parmi les chercheurs [Méron, Omalek, Ulrich, 2009]. Pour leur part, les hommes accentuent leur présence dans des métiers en expansion tels que celui de vendeur ou d'employé de la comptabilité.

La hausse des qualifications des femmes (*encadré*) leur permet d'accéder de plus en plus aux emplois de cadres. Leur part parmi les cadres est passée de 30 % en 1990 à 39 % en 2010. Cette progression a par ailleurs eu lieu dans un contexte où la part des emplois de cadres dans l'emploi total progresse : 18 % des personnes en emploi sont cadres en 2010, contre 11 % vingt ans plus tôt. La structure des emplois s'est aussi déformée au bénéfice des professions intermédiaires, qui représentent 26 % des emplois en 2010 (20 % en 1990). Là encore, les femmes tirent plus bénéfice du développement de ces professions que les hommes : leur part progresse de 42 % en 1990 à 51 % en 2010.

En revanche, avec le recul de l'emploi industriel, la part de l'emploi ouvrier dans l'emploi total recule. Ainsi, 39 % des hommes en emploi sont ouvriers en 1990 contre 33 % en 2010. Ces chiffres sont de 13 % et 8 % pour les femmes. Enfin, les femmes restent très majoritaires parmi les employés : la part des femmes parmi les employés a peu varié ces vingt dernières années et reste comprise entre 75 % et 77 % sur toute la période.

Parallèlement, entre 1990 et 2010, la part des femmes parmi l'emploi non qualifié, composé d'ouvriers et d'employés non qualifiés⁵, progresse. En effet, la structure de cet emploi non qualifié, qui regroupe un salarié sur cinq, a changé : de plus en plus tertiaire, il est aujourd'hui plus féminin qu'il y a vingt ans. Il est occupé à 62 % par des femmes aujourd'hui, contre 56 % il y a vingt ans. Les femmes renforcent donc à la fois leur présence au sein de l'emploi le plus qualifié (cadres et professions intermédiaires) et au sein de l'emploi non qualifié.

Encadré

Les filles creusent l'écart à l'école

Les filles réussissent mieux aujourd'hui à l'école que les garçons. Elles y ont de meilleurs résultats, notamment en français, y font des scolarités plus longues, redoublent moins et sortent plus diplômées du système éducatif. Les meilleurs résultats des filles se voient par exemple au niveau des acquis des compétences de base en lecture et compréhension de l'écrit : les évaluations réalisées par l'Éducation nationale en fin de CM2 montrent que 90 % des filles maîtrisent les compétences de base en français, contre 85 % des garçons. L'écart se creuse en fin de troisième où 83 % des filles et 72 % des garçons ont acquis les compétences correspondant à ce niveau scolaire en français. À 15 ans, selon l'enquête Pisa, l'écart de compétences en matière d'écrit équivalait aux acquis d'une année d'études : tout se passe comme si, au même âge, les filles avaient bénéficié d'une année d'enseignement de plus que les garçons. À l'inverse, les garçons réussissent plutôt mieux en mathématiques, mais l'écart reste tenu en fin de CM2 (91 % des garçons maîtrisent les compétences de base en mathématiques tandis que 88 % des filles sont dans ce cas)

et ne se creuse pas par la suite : en fin de troisième, 89 % des garçons et 87 % des filles sont à « niveau » en mathématiques.

Les filles ont par ailleurs des scolarités plus longues que les garçons. À tous les âges compris entre 16 et 25 ans, elles sont plus nombreuses à être scolarisées. Les écarts sont surtout marqués à 20 et 21 ans où les taux de scolarisation des filles surpassent d'un peu plus de 7 points ceux des garçons (56 % et 46 % des filles sont encore scolarisées à 20 et 21 ans, contre 49 % et 38 % des garçons).

Enfin, les filles sortent plus diplômées du système éducatif. Parmi les générations qui ont aujourd'hui entre 25 et 29 ans, c'est-à-dire celles nées au début des années 1980, 63 % des garçons sont sortis du système éducatif sans diplôme ou avec au plus un diplôme du secondaire (CAP, BEP, Baccalauréat). C'est le cas de 53 % des filles. Celles-ci sont donc nettement plus souvent diplômées du supérieur ou titulaires d'un BTS, DUT ou diplôme d'une école paramédicale ou sociale (47 % contre 37 % des garçons des mêmes générations).

5. Les employés non qualifiés sont ceux exerçant des professions qui n'exigent pas de diplôme spécifique ; ce sont par exemple les agents de service, les agents de surveillance et de sécurité, les caissiers ou vendeurs non qualifiés, les employés de maison et personnels de ménage, etc.

Encadré (suite)

Au-delà du niveau d'études, filles et garçons se distinguent aussi par des choix d'options et d'orientation différents tout au long de leur scolarité. Les filles privilégient les options et séries générales ou littéraires, les garçons les options technologiques et les filières scientifiques.

Qu'est-ce qui a changé en l'espace de 20 ans ?

Les filles ont creusé les écarts avec les garçons ces vingt dernières années. Elles avaient déjà il y a vingt ans des performances à l'écrit supérieures à celles des garçons mais semblent avoir conforté leur avance. Il existe cependant peu d'études permettant de mesurer rigoureusement l'évolution des écarts de compétences entre filles et garçons car il faut des évaluations identiques posées à plusieurs années d'intervalle pour être sûr que les évolutions ne tiennent pas aux changements d'exercices. La seule enquête qui permette d'avoir un recul de vingt ans est l'enquête LEC (Lire, écrire, compter) qui a été menée en 1987 et 2007 auprès d'élèves de CM2. Elle montre avant tout que le niveau des élèves, que ce soit en lecture ou en calcul, a baissé. Corrélativement, les écarts entre filles et garçons se creusent légèrement.

L'enquête Pisa, qui permet de mesurer une évolution sur neuf ans (entre 2000 et 2009), fait apparaître un creusement plus net de l'écart des niveaux de compréhension de l'écrit des filles et des garçons. Selon cette étude, en 2000, 10 % des filles et 21 % des garçons étaient en difficulté de lecture à 15 ans. Neuf ans plus tard, en 2009, les filles confortent leur avantage sur les garçons aux tests de compréhension de l'écrit, bien que

leur niveau ait quelque peu régressé : 14 % d'entre elles ont des difficultés en lecture contre 27 % des garçons. À l'inverse, les garçons gardent l'avantage en mathématiques.

L'allongement des scolarités a été plus marqué pour les femmes que pour les hommes. L'écart de taux de scolarisation à 20 ans était de 6 points en 1990 (avec un taux de 46 % pour les femmes et de 40 % pour les hommes) ; il est de 7,5 points en 2009 (avec un taux de 56 % pour les femmes et de 49 % pour les hommes). De même, en 1990, femmes et hommes étaient à peu près aussi nombreux à être encore scolarisés à 25 ans (avec des taux de scolarisation respectifs de 6,5 % et 6,7 %). Ces taux de scolarisation ont progressé pour les uns comme pour les autres tout au long de ces vingt dernières années, mais davantage pour les femmes (passant de 6,5 % à 12,0 % en 2009) que pour les hommes (de 6,7 % à 10,1 %).

Enfin, les femmes ont creusé l'écart en matière de résultats : la proportion de diplômés de l'enseignement supérieur a nettement progressé parmi les jeunes générations au cours des deux dernières décennies, mais cette progression a été plus forte pour les femmes que pour les hommes. En 1991, la proportion de femmes de 25 à 29 ans diplômées du supérieur était de 22 % ; elle est 48 % en 2010. Dans le même temps, la proportion d'hommes de 25 à 29 ans détenant un diplôme du supérieur est passée de 20 % à 37 %. Les femmes étaient donc déjà plus nombreuses à être diplômées du supérieur en 1991 (22 % contre 20 %) mais en vingt ans, l'écart s'est considérablement amplifié ; il est de plus de 10 points aujourd'hui (48 % contre 37 %).

L'écart de salaire n'a guère diminué

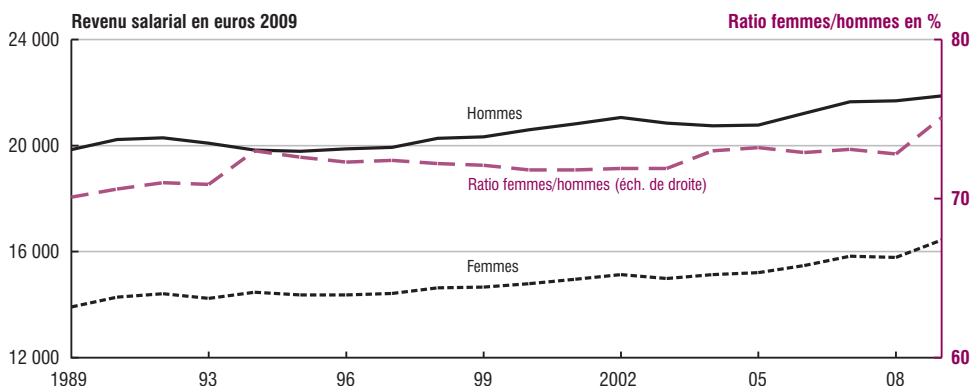
Les femmes ont des revenus inférieurs à ceux des hommes. Pour les non salariés, l'écart est de 27 %⁶. L'écart est également important chez les salariés, mais il dépend du salaire que l'on considère. L'écart sur le revenu salarial, correspondant à la somme de tous les salaires perçus sur une année, est de l'ordre de 25 %. Il provient pour partie de durées de travail en moyenne inférieures, du fait de la plus grande fréquence des postes à temps partiels qu'elles occupent. Mais cet écart provient principalement de salaires horaires plus faibles : le salaire horaire moyen des femmes est inférieur d'environ 20 % à celui des hommes. Une partie de cet écart vient de ce que les femmes occupent des postes moins qualifiés ou situés dans des secteurs moins rémunérateurs ; une autre partie s'explique par le fait qu'elles s'arrêtent plus souvent momentanément de travailler et accumulent ainsi moins d'expérience sur le marché du travail. Mais ces facteurs n'expliquent pas tout : un écart résiduel de salaire

6. Voir fiche 3.9.

demeure, après prise en compte de ces différences de trajectoires d'emploi. La discrimination à l'égard des femmes peut aussi s'observer dans les postes auxquels elles accèdent et les responsabilités qu'elles se voient confier.

L'écart salarial entre hommes et femmes n'a donc que peu diminué au cours des vingt dernières années. Il s'est légèrement réduit au tout début des années 1990, dans le prolongement d'une longue tendance remontant aux années 1950. Mais entre 1995 et 2008, les revenus salariaux des hommes et des femmes ont crû au même rythme (*figure 3*). L'écart a de nouveau quelque peu diminué en 2009 avec la crise, car la baisse des rémunérations variables a davantage concerné les hommes.

3. Revenus salariaux depuis 1989



Champ : France métropolitaine, ensemble des salariés.

Source : Insee, DADS et fichiers de paie des agents de l'État, exploitation au 1/25 avant 2002, au 1/12 ensuite.

Les femmes perçoivent également des retraites plus faibles que les hommes. En 2008, les retraitées âgées de 65 ans ou plus ont des retraites inférieures de 31 % à celles des hommes⁷. L'écart est plus élevé sur les seuls droits propres (les femmes ayant des retraites de droit propre à peine supérieures à la moitié de celles des hommes). Cet écart a diminué depuis vingt ans, les nouvelles générations de retraitées étant arrivées à la retraite en ayant davantage cotisé que les anciennes : selon les estimations du modèle Destinie, les retraites de droits propres des femmes de la génération 1930 seraient de 47 % inférieures à celles des hommes de la même génération. Vingt ans plus tard, pour la génération née en 1950, l'écart serait de 29 %. Avec la montée de l'activité féminine, et dans l'hypothèse où les droits familiaux seraient maintenus et continueraient de compenser les interruptions d'activité, les écarts des durées d'assurance des hommes et des femmes devraient se résorber à l'horizon d'une dizaine d'années⁸. Pour autant, en raison des écarts de salaire et du temps partiel, les femmes continueront à recevoir des retraites plus faibles que les hommes. Qui plus est, cette persistance de retraites plus faibles se produira dans un contexte où les femmes seront de plus en plus nombreuses à vivre seules ou divorcées. ■

7. Ce montant inclut, outre la pension de droit direct, les bonifications de pension ainsi que les éventuelles pensions de réversion et allocations du minimum vieillesse. Il est établi sur le champ des personnes percevant au moins une pension de droit direct auprès de régimes de retraite français.

8. Voir le dossier « Inégalités entre hommes et femmes au moment de la retraite en France » dans cet ouvrage.

Pour en savoir plus

Afsa C., Buffeteau S., « L'activité féminine en France : quelles évolutions récentes, quelles tendances pour l'avenir ? », *Économie et statistique* n° 398-399, Insee, 2006.

Amar M., Baudrey A., Prost C., « Les évolutions de l'emploi et des salaires depuis 1990 », *Insee Références* Emploi et salaires, édition 2011.

Bordes M., Guillemot D., « Marché du travail - Séries longues », *Insee Résultats* Emploi-Revenus n° 62-63, mai 1994.

Filatriau O., « Projections à l'horizon 2060 - Des actifs plus nombreux et plus âgés », *Insee Première* n° 1345, avril 2011.

Jauneau Y., « Les employés et ouvriers non qualifiés : un niveau de vie inférieur d'un quart à la moyenne des salariés », *Insee Première* n° 1250, juillet 2009.

Meron M., Omalek L., Ulrich V., « Métiers et parcours professionnels des hommes et des femmes », *Insee Références* France portrait social, édition 2009.
